CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E70631** **VALABLE JUSQU'AU** **06/12/2026**

ÉDITÉ LE 20/10/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1981

Raison sociale : ETABLISSEMENTS MEYER

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 11/10/2024

Capital : 7 622

27 ROUTE DE LA WANTZENAU
67800 HOENHEIM

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC STRASBOURG

Siret : 321 437 006 00034

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 4027173-001

Assurance Responsabilité Travaux :
CAMBTP 17081078341

Assurance Responsabilité Civile :
CAMBTP 17081078341

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2025

Téléphone : 03 88 83 17 39 **Fax :** 03 88 83 90 23

Portable : 06 87 70 03 64

Responsabilité légale :
MEYER CHRISTIAN PRÉSIDENT

Site Internet :

E-mail : etsmeyer@orange.fr

Effectif moyen : 10 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 483 167 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5111	Installation de plomberie sanitaire en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m² (Technicité courante)	7	01/12/2022
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel	3	11/09/2025
5231 PROB	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2		16/10/2025
	Nombre total de qualifications : 3		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

20/10/2025 09:33

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E70631** **VALABLE JUSQU'AU** **06/12/2026**

ÉDITÉ LE **20/10/2025**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1981
Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 11/10/2024
Capital : 7 622

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC STRASBOURG

Siret : **321 437 006 00034**
Code NACE : 4322A
Numéro caisse de congés payés : 4027173-001
Assurance Responsabilité Travaux :
CAMBTP 17081078341
Assurance Responsabilité Civile :
CAMBTP 17081078341
Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2025

Raison sociale : **ETABLISSEMENTS MEYER**

27 ROUTE DE LA WANTZENAU
67800 HOENHEIM

Téléphone : 03 88 83 17 39 **Fax :** 03 88 83 90 23
Portable : 06 87 70 03 64

Site Internet :
E-mail : etsmeyer@orange.fr

Responsabilité légale :
MEYER CHRISTIAN PRÉSIDENT

Effectif moyen : 10 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	11/09/2025
5231 PROB	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	16/10/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	02/12/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	16/10/2025
o Chauffe-Eau Thermodynamique	16/10/2025
o Radiateurs électriques, dont régulation.	02/12/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.